

CONSEIL D'ADMINISTRATION EXCEPTIONNEL

Séance du lundi 14 décembre 2020

Délibération n° 202012-02

DEMATERIALISATION DES BULLETINS DE PAYE DES AGENTS DE NORMANDIE UNIVERSITE

Vu le décret 2016-1073 du 3 août 2016 relatif à la mise à disposition et à la conservation sur support électronique des bulletins de paye et de solde des agents civils de l'Etat, des magistrats et des militaires, notamment son article 7 ;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 portant approbation des statuts de la ComUE Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve l'adhésion de Normandie Université à l'Espace Numérique Sécurisé des Agents Publics (ENSAP) en vue de l'accès dématérialisé des bulletins de paye pour les agents de Normandie Université.

Résultats des votes

Nombre de votants : 32

Pour : 27 voix

Abstentions : 2 voix

Contre : 2 voix

Ne se prononce pas : 1 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 14 décembre 2020,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI